

# Diplôme Universitaire de TECHNICIEN en ŒNOLOGIE

REFERENCE : 28SD003H

Formation continue spécifique

## PRESENTATION DE LA FORMATION

Année universitaire 2019/2020

PEDAGOGIE	SUPPORT ADMINISTRATIF (SEFCA)
<p align="center"><b>Responsable pédagogique</b> Régis GOUGEON IUVV regis.gougeon@u-bourgogne.fr</p>	<p align="center"><b>Assistant(e) de formation</b> Anne-Marie FLACK / Tél : 03 80 39 91 41 anne-marie.flack@u-bourgogne.fr</p> <p align="center"><b>Ingénieur de formation</b> Laurent JAILLET / Tél : 03.80.39.51.95 laurent.jaillet@u-bourgogne.fr</p> <p align="center">Adresse générique <b>vigne-vin.sefca@u-bourgogne.fr</b></p>

### OBJECTIFS

Ce diplôme universitaire vise à permettre l'acquisition et/ou à renforcer les connaissances et les compétences nécessaires pour répondre aux exigences d'une production vinicole de qualité. Il permet de maîtriser les connaissances scientifiques et techniques liées à l'élaboration (vinification, élevage et mise en bouteille) du vin.

### PUBLIC

Ce diplôme s'adresse aux professionnels de la vigne et du vin, salariés et propriétaires d'exploitations viticoles, techniciens de différents organismes publics ou privés impliqués dans des actions d'expérimentation, ainsi qu'à toutes personnes titulaires d'un baccalauréat (ou titre équivalent), qui présentent un fort intérêt pour le monde viti-vinicole.

Cette formation est accessible aux salariés en Compte Personnel de Formation de Transition Professionnelle, en plan de formation ou à titre individuel.

### PRE-REQUIS

La formation est ouverte aux titulaires au minimum du baccalauréat, d'un titre équivalent ou justifiant d'une expérience professionnelle et/ou personnelle pouvant donner lieu à une validation des acquis professionnels et personnels (VAP, aussi dénommée VA85).



SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : formation.continue@u-bourgogne.fr

## FORMATEURS

- Enseignants-Chercheurs de l'Institut Universitaire de la Vigne et du Vin (viticulture et œnologie)
- Professionnels du monde viticole

## ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée de la formation : 169h sur 28 jours de cours (dont examens)
- Lieu de la formation : Institut Universitaire de la Vigne et du Vin Jules Guyot
- Rythme de la formation : 1 jour par semaine (vendredi) d'octobre à juin.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Cours magistraux
- Visites de cuveries et de tonnellerie
- Travaux dirigés en dégustation
- Travaux pratiques de laboratoire

## MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours dotées de vidéo-projecteurs
- Salle de dégustation
- Laboratoire d'analyse des vins
- Salle informatique en libre service
- Connexion wi-fi
- Bibliothèque de travail thématique

## PROCESSUS DE SELECTION PEDAGOGIQUE ET DE RECRUTEMENT

Le dépôt de candidature est à effectuer auprès du secrétariat de l'Institut de la Vigne et du Vin « Jules Guyot » à partir du mois de mai.

Il vous suffit de télécharger le dossier de candidature sur le site de l'IUVV, ou d'en faire la demande à l'adresse : [formation-continue.iuvv@u-bourgogne.fr](mailto:formation-continue.iuvv@u-bourgogne.fr)

Ces documents sont à transmettre par mail à : [formation-continue.iuvv@u-bourgogne.fr](mailto:formation-continue.iuvv@u-bourgogne.fr) ou par courrier à l'IUVV.

Avant tout dépôt de candidature, il est fortement conseillé de contacter Monsieur Jaillet, ou Madame Flack, afin de déterminer au mieux votre parcours de formation.

L'admission est prononcée par une commission composée par l'équipe pédagogique intervenant dans la formation.

Si besoin est, un dossier de demande de validation des acquis est constitué pour être examiné par la Commission ad hoc.

Remarque : la démarche de Compte Personnel de Transition Professionnelle doit être engagée au moins 4 à 5 mois avant le début de la formation.

L'inscription administrative se fait au SEFCA.



**SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne**

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : [formation.continue@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue@u-bourgogne.fr)

## MODALITES D'EVALUATION ET SANCTION DE LA FORMATION

Le DU Technicien en Œnologie est validé si l'étudiant obtient au moins 10 à la moyenne coefficientée des trois évaluations suivantes :

- Épreuve pratique d'analyses de laboratoire
- Épreuve pratique d'analyse sensorielle du vin
- Devoir écrit sur les connaissances techniques

## COMPETENCES ACQUISES ET DEBOUCHES

Compétences acquises :

- Suivi analytique des moûts et des vins
- Processus de vinification et d'élevage des vins
- Prévention et traitement des maladies et accidents du vin
- Analyse sensorielle et dégustation œnologique
- Aspects législatifs

Les compétences acquises permettent de mieux maîtriser les différents procédés d'élaboration du vin pour :

- Les viticulteurs
- Les vinificateurs
- Les cavistes
- Les laborantins

...

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

<http://iuvv.u-bourgogne.fr/formation-continue/diplomes-universitaires/formation/16.html>

<http://sefca.u-bourgogne.fr>



**SEFCA : Service commun de Formations Continue et par Alternance - Université de Bourgogne**

N° Siret : 192 112 373 00 589 - Numéro d'organisme de formation : 26.21.P0018.21

Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX

Tél : 03.80.39.51.80 - Fax : 03.80.39.51.85 - Courriel : [formation.continue@u-bourgogne.fr](mailto:formation.continue@u-bourgogne.fr)